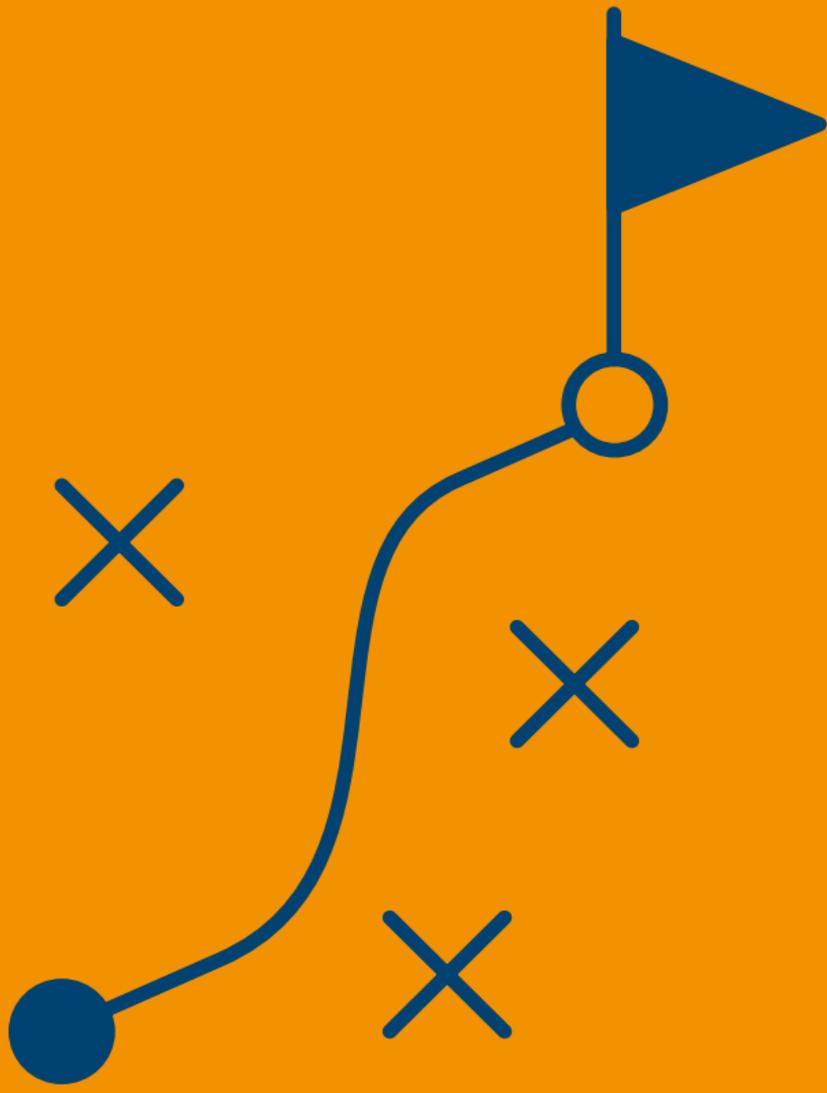




PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

Guide de montage des projets de recherche



Guide de montage des projets de recherche

Ce guide développé par la direction des Projets et de la Prospective (D2P) vise à présenter aux enseignants-chercheurs de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne un panorama des éléments méthodologiques relatifs au montage de projets de recherche. Il également aussi à les informer des principales opportunités de financement nationales et européennes.

Pour plus d'informations, la documentation de la Commission européenne et les sites des bailleurs nationaux tels que l'ANR sont utiles.

TABELE DES MATHEERE

Table des matières

- L'édito [9]
- Chiffres-clés [10]
- Les missions de la D2P [12]
- Contacter la D2P [13]

PARTIE 1 GUIDE DE BONNES PRATIQUES DE MONTAGE DE PROJETS [14]

- Monter son projet [16]
- Quelques notions clés [26]

PARTIE 2 LES OPPORTUNITÉS EUROPÉENNES ET NATIONALES [30]

- Le programme Horizon Europe 2021-2027 [32]
- Les principaux instruments de financement [38]

L'EDIZIONE

L'édito

Les chercheurs et enseignants-chercheurs des institutions françaises ont peu profité des financements européens du programme Horizon 2020. Aujourd'hui, le nouveau programme cadre européen pour la recherche et l'innovation « Horizon Europe », est doté de près de 100 milliards d'euros sur la période 2021-2027, avec une place inédite faite aux sciences humaines et sociales. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a créé de nouveaux relais de soutien (le réseau des Points de contact nationaux, création de la Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie à Bruxelles, etc.), et l'Agence nationale de la recherche (ANR) publie des appels pour préparer l'accès à ces financements européens. Les enseignants-chercheurs des institutions françaises, et en particulier en sciences humaines et sociales, ont aujourd'hui de nouvelles possibilités pour envisager le déploiement de leurs recherches dans un contexte européen. Même si ces appels restent compétitifs, les opportunités sont nombreuses et l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a toute sa place dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La direction des Projets et de la Prospective (D2P) est votre relai et votre point d'appui dans l'établissement. Elle a pour mission d'informer et d'accompagner les enseignants-chercheurs au montage de projets, projets de recherche essentiellement. Les types de projets sont nombreux : individuels ou collaboratifs, nationaux ou internationaux, libres ou thématiques, de recherche fondamentale ou appliquée, disciplinaire ou interdisciplinaire... La D2P est à vos côtés depuis l'identification d'opportunités jusqu'au dépôt d'un projet. N'hésitez pas à la solliciter.

Chiffres-clés

9^e

9^e programme cadre
de l'Union européenne pour
la recherche et l'innovation :
Horizon Europe

95,5

95,5 Md€ dédiés
à la recherche et l'innovation
dans le programme
Horizon Europe 2021-2027

+30%%

+30% d'augmentation par rapport
au programme Horizon 2020

14,2%

**14,2% de taux de succès
français à Horizon 2020,
le meilleur en Europe**

2,775

**2,775 Md€ obtenus
par les équipes françaises
sous H2020**

69%

**69% c'est le « taux de retour »
de la France sur le programme H2020,
contre 77% pour l'Allemagne
et 117% pour l'Espagne.
Cela signifie que pour 100 € contribués
par la France au programme
cadre européen pour la recherche
et l'innovation, 69 € sont « récupérés »
sous la forme de projets financés**

Les missions de la D2P

Développer de nouveaux projets :

- actions de veille ciblée, de sensibilisation, d'information et de formation sur les programmes et instruments de financement ;
- accompagnement de la stratégie Europe des unités de recherche ;
- détection des opportunités ;
- conseil et accompagnement personnalisé pour le montage.

Monter vos propositions de projet :

- aide au positionnement stratégique et à la structuration ;
- respect des critères d'éligibilité et d'évaluation, et synthèse des programmes de travail ;
- entretiens individuels à la demande des porteurs de projets ;
- appui pour la rédaction, notamment des parties « Impact » (diffusion et valorisation des résultats) et « mise en œuvre » (management, ressources) ;
- ingénierie administrative et financière ;
- remise de kits de soumission, fiches et présentations suivant les types d'appels visés ;
- appui pour la soumission.

Contactez la D2P

01 44 07 83 96
d2p@univ-paris1.fr

Plus d'information sur la D2P





PARTIE 1 :

Partie 1

Guide des bonnes pratiques de montage de projets

Monter son projet

Pourquoi monter ou participer à un projet ?

- Pour avoir des financements conséquents et pouvoir recruter des collaboratrices et collaborateurs
- Pour développer et structurer de nouvelles idées
- Pour s'appuyer sur des collègues internationaux et travailler avec eux
- Pour élargir et concrétiser de nouveaux partenariats
- Pour gagner en visibilité et reconnaissance au niveau européen et international

LES PHASES DE MONTAGE

1 ! Identifier et analyser les dispositifs de financements

2 ! Cadrer et clarifier son projet

3 : Identifier des partenaires potentiels

4 : Définir son budget et son rôle dans le projet

5 : Trouver un acronyme ou sigle percutant pour son projet

6 : Rédiger sa proposition

7 : Soumettre son projet

L'avant-projet : identifier le bon appel avant de se positionner

- Définir le sujet de son projet, ses objectifs, sa méthodologie
- Définir son profil (junior ou senior, champ disciplinaire, expérience des projets et participation antérieure, impact scientifique, réseau de partenaires, etc.)
- Cibler un appel spécifique
- Définir les critères de choix (individuel ou collaboratif, ouvert ou fléché, dimensionnement budgétaire, critères d'éligibilité, modalités d'évaluation, etc.)
- Se documenter et s'informer sur le portail de référence Fundings & Tenders, les ressources en ligne de la Commission européenne, le site du ministère horizon-europe.gouv.fr, le site de l'ANR ou des autres bailleurs ; bien lire les programmes de travail et les guides
- S'interroger sur la langue utilisée dans le projet de recherche (anglais obligatoire pour un projet européen, recommandé pour l'ANR)
- S'entourer et se faire accompagner



Comment monter son consortium ?

Il faut cibler des partenaires potentiels en amont pour ensuite les fédérer. Il faut anticiper la création d'un consortium afin de s'assurer de la disponibilité de ses partenaires tout au long de son projet.

Pour monter un consortium, il faut s'appuyer sur ses réseaux existants, ainsi que participer à différents évènements de réseautage notamment européen, organisés par la Commission européenne, par exemple.

Décrypter les principales informations des appels à projets

- Quelle durée de financement du projet (12, 24, 36, 48 mois...)?
- Quel type d'appel (blanc, thématique...)?
- Combien de partenaires autorisés ?
- Quelles entités éligibles ?
- Quelles modalités et date limite de soumission ?
- Quels critères d'évaluation (excellence, impact, qualité et mise en œuvre, etc.) ?
- Quelles dépenses sont éligibles (coûts de personnels, frais de mission...)?

Quelques conseils rédactionnels :

- Faire attention aux 5 premières phrases du projet : il faut pouvoir saisir l'esprit du projet tout entier, expliciter en permanence : pourquoi est-ce intéressant/important...
- Dégager les limites de l'état de l'art : qu'est-ce qui n'a pas été fait ? Pourquoi ? Pourquoi êtes-vous bien placé pour vous y atteler ?
- Illustrer permet une meilleure compréhension du projet de recherche.
- Avoir une proposition concise, claire, factuelle, innovante : ne pas oublier que les experts évaluateurs peuvent ne rien connaître à votre sujet.
- Formuler des objectifs scientifiques explicites.
- Structurer son projet en lots de tâches thématiques et/ou chronologiques visant à atteindre les objectifs explicités plus haut.
- Expliciter les livrables avec des intitulés clairs qui parlent d'eux-mêmes.
- Penser impact : impacts sur la connaissance scientifique, sur les débats de société, sur les actions sociales, impacts culturels, impacts économiques...

Montage financier de votre projet : points à définir

- Les dépenses de personnels, d'équipement, de déplacements, d'hébergement, de publication, de mission et de terrain
- L'accès aux données et gestion des données
- Les activités de dissémination et de communication
- Les coûts indirects (téléphonie, chauffage, etc.)
- La traduction, les frais juridiques, la propriété intellectuelle
- Les coûts liés au projet en décrivant les objectifs à réaliser, la durée et les ressources nécessaires pour y arriver



À VÉRIFIER AVANT DE SE LANCER

- S'inscrire très en avance et bien connaître la plateforme de dépôt de projets
- Identifier la nature des besoins de financement
- Établir un planning pour les différentes étapes avant la soumission
- Remplir les informations au fur à mesure (administratives, éthique, genre, gestion des données, science ouverte...)
- Télécharger et bien étudier les documents de l'appel considéré et les attendus
- Demander le soutien de la D2P et de collègues ayant déjà obtenu un financement semblable



- Prendre contact avec le point de contact national (PCN)
- Expliciter auprès de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ses besoins en termes d'équipement, de soutien administratif, etc.
- Organiser son projet en lots de tâches/*work-packages* (WP)
- Vérifier son éligibilité (possible d'avoir des extensions)
- Bien choisir quand postuler : prendre le temps de bien construire son projet
- Bien choisir son panel quand cela est possible
- Bien choisir les mots-clés du projet, ils sont utilisés pour choisir les évaluateurs (entre autres)
- Réunir assez tôt l'ensemble des documents administratifs (lettre d'engagement de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, etc.)

Quels sont les attendus de la Commission européenne ?

Les projets européens sont des projets très compétitifs, le taux de succès varie entre 10 et 20 %. Il est important de bien comprendre les attendus de la Commission européenne et le mode d'évaluation des projets européens qui doivent répondre à des critères bien précis sur l'excellence, la qualité de la mise en œuvre, et l'impact.

Devenez expert évaluateur

La Commission européenne recherche des experts évaluateurs chargés d'évaluer les projets d'Horizon Europe, et ce, contre une rémunération de 450 € par jour. La D2P vous encourage à vous inscrire comme expert-évaluateur via le portail Funding & Tenders dans la base de données des experts évaluateurs.

Être expert-évaluateur vous permettra de :

- mieux comprendre les attendus européens ;
- créer et/ou renforcer votre réseau ;
- améliorer vos connaissances dans des domaines divers.

Les expertises sur les questions transversales comme l'éthique, la question de genre, la gestion des données sont très recherchées. Les expertes sont aussi plus recherchées que les experts.

**Retrouvez les documents de référence
des appels ANR, Horizon Europe ou autres
dans la section de l'intranet dédiée à la D2P.**

Quelques notions clés

Communication

Partage d'informations à une large audience sur les objectifs, les activités du projet dans l'objectif d'informer la société sur les avantages du projet.

Coordinateur/coordinatrice

Le coordinateur/la coordinatrice dans un projet joue un rôle central, il/elle est généralement à l'origine du projet et de la constitution du consortium. Il/elle organise le travail au sein du projet avec les différents partenaires engagés et est l'unique interlocuteur/interlocutrice responsable du projet auprès de la Commission européenne. Il/elle doit permettre le bon déroulement du projet avec les différents partenaires du projet.

Dissémination

La valorisation des résultats du projet auprès d'acteurs variés et du grand public.

Éthique

Dans le cadre des projets de recherche, la dimension éthique recouvre habituellement des questions telles que la protection des données, l'absence de discrimination, le respect des personnes, des animaux et de l'environnement.

Exploitation

L'objectif est de permettre la durabilité des résultats de la recherche pour optimiser le retour sur investissement de la recherche et assurer ainsi son utilisation dans plusieurs recherches.

Genre

Veiller à l'égalité entre les femmes et les hommes, pour corriger des inégalités persistantes. Intégration de la dimension du genre dans le contenu de la recherche et de l'enseignement.

Impact

Il existe trois types d'impact :

- l'impact scientifique (créer de nouvelles connaissances, renforcer le capital humain, encourager la diffusion scientifique) ;
- l'impact sociétal (répondre aux priorités stratégiques, aux enjeux sociétaux, renforcer le secteur R&I dans la société) ;
- l'impact économique (générer de la croissance grâce à l'innovation, créer plus d'emplois de meilleure qualité, susciter des investissements pour le secteur R&I).

Partenaire

Dans un projet européen, un partenaire participe à l'ensemble du projet, son implication varie si ce dernier est leader d'un *work package* (paquet de tâches). Les partenaires doivent suivre les différentes tâches des groupes de travail dans lesquels ils sont engagés. Les partenaires du projet doivent avoir une valeur ajoutée.

Plan de gestion des données

Document dans lequel doit être décrit à titre indicatif la nature des données utilisées et le processus de collecte, le contrôle de la qualité des données, le stockage et la préservation des données, la diffusion des données, etc.

Projet collaboratif

Un projet est collaboratif lorsque chaque membre du consortium fonctionne sur ses fonds propres et l'aide financière publique, partage les risques liés au projet, partage son savoir-faire ainsi que les résultats du projet.

Propriété intellectuelle

Tout projet doit respecter les valeurs inscrites de la convention instituant l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle du 14 juillet 1967.

Science ouverte

Diffusion des connaissances dès qu'elles sont disponibles, au moyen des technologies numériques et collaboratives. Les bailleurs exigent que les articles publiés dans des revues scientifiques au cours d'un projet soient accessibles, réutilisables gratuitement et librement dans l'optique de maximiser leur impact scientifique, économique et sociétal.

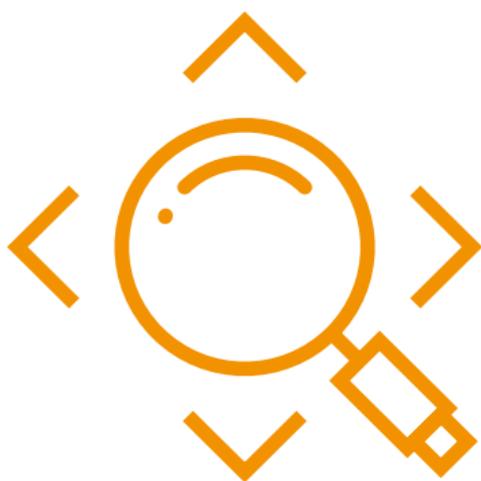
Work package

Un *work package* correspond à un ensemble de tâches qui permet une meilleure définition, clarification et répartition de la charge de travail liées au projet de recherche. Un *work package* est généralement lié à un objectif spécifique. Un livrable est le résultat produit par un *work package* cela peut être une publication, l'organisation d'une conférence, un site internet, etc.

Toutes les informations sur la plateforme
Funding & Tenders :

[ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/
portal/screen/home](https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home)





PARTIE 2 :

Partie 2

**Les
opportunités
européennes
et nationales**

Le programme Horizon Europe 2021-2027

Horizon Europe 2021-2027 est le programme-cadre de l'Union européenne (UE) pour la recherche et l'innovation pour la période de 2021 à 2027 doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros. C'est le principal outil de financement pour la recherche et l'innovation au niveau européen. Le programme encourage la collaboration et renforce l'impact de la recherche et de l'innovation dans l'élaboration, le soutien et la mise en œuvre des politiques de l'UE tout en relevant les défis mondiaux.

RENFORCER
LES BASES
SCIENTIFIQUES
ET TECHNOLOGIQUES
DE L'UNION
EUROPÉENNE

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

**RÉPONDRE
AUX PROBLÉMATIQUES
MONDIALES,
DONT LES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**CONCRÉTISER
LES POLITIQUES
STRATÉGIQUES
DE L'UNION
EUROPÉENNE**

**STIMULER
SA COMPÉTITIVITÉ
Y COMPRIS CELLE
DE SON INDUSTRIE**

D'HORIZON EUROPE

Une structuration en piliers

- Le pilier 1 dit « **Science d'excellence** », vise à solidifier et accroître l'excellence de la base scientifique de l'Union Européenne. Il soutient des projets de recherche exploratoire par les meilleurs chercheurs et chercheuses, avec des possibilités de mobilité et de formation.
- Le pilier 2 dit « **Problématiques mondiales et compétitivité industrielle européenne** » vise à améliorer les technologies clés et les solutions qui sous-tendent les politiques de l'UE et les objectifs de développement durable de l'ONU liés à des problématiques sociétales telles que la santé, une société inclusive, créative et sûre, le numérique, l'industrie, ainsi que l'alimentation, la bioéconomie et les ressources naturelles.

Pilier 1 / Science d'excellence

Conseil européen
de la recherche

Actions
Marie Skłodowska-Curie

Infrastructures
de recherche

Pilier 2 / Pro mondiales et industrielle et

- Pôles
- Santé
 - Culture, créativité
 - Sécurité civile pour
 - Numérique, indust
 - Climat, énergie et
 - Alimentation, bioé
naturelles, agricult

Centre commu

Élargir la participation et renforcer

Élargir la participation et développer l'excellence

- Le pilier 3, « **Europe innovante** », vise à stimuler les percées créatrices de marchés et les écosystèmes propices à l'innovation. Il doit permettre d'organiser des écosystèmes européens d'innovation afin d'établir des connexions avec les acteurs régionaux et nationaux de l'innovation.
- Le pilier transversal, « **Élargir la participation et renforcer l'espace européen de la recherche** », vise à encourager les activités contribuant à renforcer le potentiel de recherche et d'innovation des états présentant des taux de participation au programme-cadre les plus faibles, et à faciliter la mise en œuvre de mesures concrètes pour soutenir le renforcement de l'Espace européen de la recherche.

problématiques
compétitivité
et européenne

Pilier 3 / Europe plus innovante

et société inclusive
r la société
rie et espace
mobilité
conomie, ressources
ure et environnement

n de recherche

Conseil européen
de l'innovation

Écosystèmes
européens d'innovation

Institut européen d'innovation
et de technologie

Renforcer l'espace européen de la recherche

Réformer et consolider le système européen de R & I

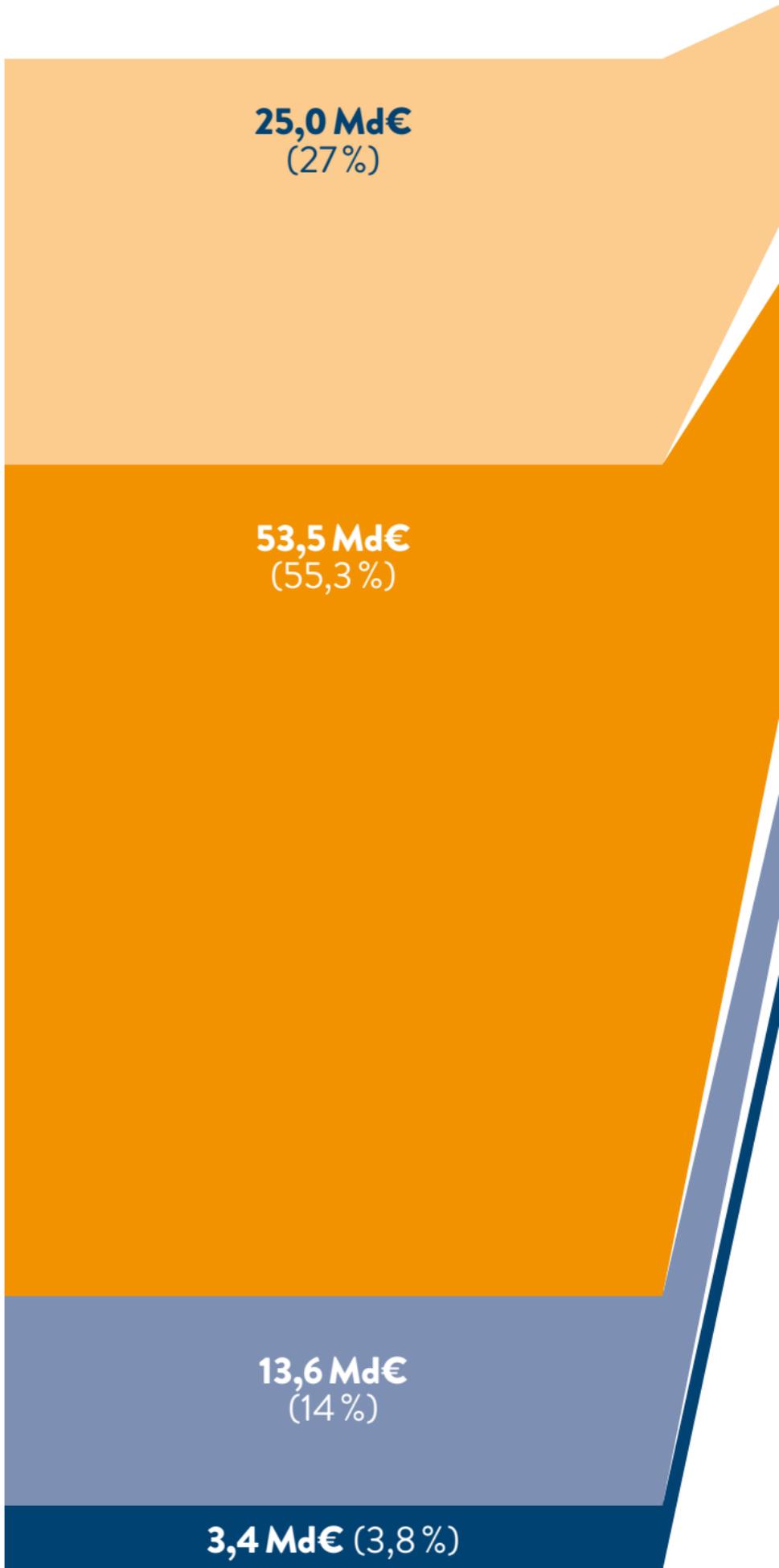
Budget d'Horizon Europe par pilier

25,0 Md€
(27%)

53,5 Md€
(55,3%)

13,6 Md€
(14%)

3,4 Md€ (3,8%)



Pilier 1

Excellence scientifique

Pilier 2

Problématiques mondiales
et compétitivité industrielle européenne

Pilier 3

Europe innovante

Pilier transversal

Élargir la participation et renforcer
l'Espace européen de la recherche

Plus d'informations sur :

horizon-europe.gouv.fr



Les principaux instruments de financement

1. LES ACTIONS MARIE SKLODOWSKA-CURIE (MSCA)

Le programme Actions Marie Sklodowska-Curie (du pilier 1 « Science d'excellence », Horizon Europe) finance des projets de recherche et des programmes de formation, encourage la mobilité des chercheurs à l'échelle individuelle ou collective. Ces appels visent à stimuler l'excellence dans la formation des chercheurs et chercheuses grâce à une ouverture internationale, intersectorielle et interdisciplinaire.

Ce programme doit aussi permettre aux chercheuses et chercheurs d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances.



RÈGLE DE MOBILITÉ UNIQUE

Les chercheurs et chercheuses ne pourront pas avoir résidé ou exercé leur activité principale (travail, études, etc.) dans le pays de leur institution d'accueil pendant plus de 12 mois au cours des 36 mois précédents.

Les différentes actions MSCA

- **Doctoral Networks (DN)**: les réseaux de formation doctorale (*MSCA Doctoral Networks*) sont des projets collaboratifs de recherche et de formation visant à développer les compétences transférables, le potentiel de créativité, l'esprit d'entreprise et d'innovation des doctorants pour leur ouvrir des perspectives de carrière dans le monde académique et non académique. L'appel à projets *MSCA Doctoral Networks* finance des consortia internationaux, interdisciplinaires et intersectoriels – regroupant des universités, des instituts de recherche, des entreprises ou autres acteurs du monde socio-économique – proposant des formations doctorales en Europe pour former une nouvelle génération de chercheurs dans un domaine choisi par le consortia.
- **Postdoctoral Fellowships (PF)**: les bourses postdoctorales A.M.S.C. (*MSCA Postdoctoral Fellowships*) sont des financements individuels qui s'adressent aux chercheurs de toute nationalité qui souhaitent mener un projet de recherche dans le cadre d'une mobilité internationale, afin d'acquérir de nouvelles compétences et de développer leur carrière.
- **Staff exchange (SE)**: cette action d'échange de personnel de recherche et d'innovation favorise la collaboration internationale, intersectorielle (entre le secteur académique et non académique) et interdisciplinaire par la recherche et les échanges de personnels de recherche, administratif et technique.

- **COFUND** : l'action COFUND cofinance des programmes doctoraux et postdoctoraux, qu'ils soient nouveaux ou déjà existants, avec l'objectif de répandre les bonnes pratiques dont la formation par la recherche au niveau international, intersectoriel et interdisciplinaire ainsi que la mobilité internationale et intersectorielle des chercheurs à tous les stades de leur carrière. Cette action ne permet pas de cofinancer un projet individuel d'un chercheur (thèse, post-doctorat, etc.) : seuls les organismes gérant ou finançant des programmes doctoraux et/ou postdoctoraux peuvent déposer une candidature.
- **MSCA and citizens** : l'action MSCA and Citizens vise à rapprocher la recherche du grand public, à sensibiliser les citoyens aux activités de recherche et d'innovation et à montrer le rôle de la recherche pour la société. L'objectif est aussi d'encourager les jeunes à s'engager dans des carrières scientifiques. Les activités doivent s'adresser au grand public, avec une attention particulière portée aux familles, aux publics scolaires, aux étudiants et à ceux qui n'ont pas facilement accès à la science.

Plus d'informations sur :
ec.europa.eu/research/mariecurieactions

2 LES FINANCEMENTS DU CONSEIL EUROPÉEN DE LA RECHERCHE (ERC)

Le Conseil européen de la Recherche (Pilier 1 « Science d'excellence », Horizon Europe), finance des projets de recherche à la frontière de la connaissance et sont ouverts à toutes les disciplines. L'évaluation scientifique est assurée par des pairs sur le profil du porteur et sur le contenu de son projet, avec pour seul critère celui dit de l'excellence scientifique.

- L'ERC offre l'indépendance, la reconnaissance, la visibilité.
- L'ERC offre des conditions optimales pour conduire des travaux de recherche, grâce à des financements importants et une entière liberté sur les thématiques de recherche.
- Finance pour les ressources humaines, les frais d'équipement, frais de missions, consommables, pour une durée maximale de 5 ans.



Les principaux instruments ERC

Starting Grant (StG)
Jeune chercheur.se
2 à 7 ans post-thèse
Durée de 5 ans
Jusqu'à 1,5 millions d'euros

Consolidator Grant (CoG)
Jeune chercheur.se
8 à 12 ans post-thèse
Durée de 5 ans
Jusqu'à 2 millions d'euros

Advanced Grant (AdG)
Chercheur.se confirmé.e
Plus de 12 ans post-thèse
Durée de 5 ans
Jusqu'à 2,5 millions d'euros

Synergy Grant (SyG)
Collaboratif (2 à 4)
Durée de 6 ans
6 à 10 millions d'euros

Plus d'informations sur :

erc.europa.eu

3 • LES PROJETS COLLABORATIFS DU PILIER 2 HORIZON EUROPE (FOCUS CLUSTER 2)

Les projets collaboratifs financés dans le pilier 2 d'Horizon Europe sont organisés autour de six thématiques (dits «clusters») : santé ; culture, créativité et société inclusive ; sécurité civile pour la société ; numérique, industrie et espace ; climat, énergie et mobilité ; alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement). Ces projets visent à répondre à des défis sociétaux majeurs et reposent sur les principes de transversalité, d'intersectorialité et de pluridisciplinarité.

Tous ces clusters thématiques ont une place pour les sciences humaines et sociales, mais c'est tout particulièrement au sein du cluster 2 que les chercheuses et chercheurs de ces disciplines peuvent développer leurs projets et monter leurs consortia.

Plus d'informations sur :

horizon-europe.gouv.fr/problematiques-mondiales-et-competitivite-industrielle-24108

Les appels du cluster 2

Le cluster 2 «Culture, créativité et société inclusive» cherche à répondre aux enjeux auxquels sont confrontées nos sociétés contemporaines, que ces enjeux soient économiques, politiques, sociaux ou culturels. Le cluster 2 est doté d'un budget de 2,28 milliards d'euros.

Les priorités du cluster 2 sont les suivantes :

- renforcer la gouvernance démocratique et la participation des citoyens ;
- sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel ;
- répondre aux transformations sociales, économiques, technologiques et culturelles ;
- soutenir les politiques de l'UE en matière de migration et mobilité ;
- répondre aux impacts sociétaux de la pandémie de Covid-19.

Le cluster 2 doit favoriser la mobilisation de la recherche européenne multidisciplinaire en sciences humaines et sociales pour aider à comprendre les défis et les transformations auxquels nos sociétés sont confrontées, ainsi qu'à fournir des recommandations politiques et des solutions pratiques.

Trois domaines d'intervention dits « destinations » dans le cluster 2 :

- 1 ●● démocratie et gouvernance ;
- 2 ●● patrimoine culturel européen et industries culturelles et créatives ;
- 3 ●● transformations sociales et économiques.

Plus d'informations sur :
horizon-europe.gouv.fr/cluster-2-shs



4 • LES FINANCEMENTS DE L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)

L'appel à projets générique de l'ANR

L'Appel à projets générique (AAPG) s'adresse aux communautés scientifiques et aux acteurs publics ou privés impliqués dans la recherche française, et mobilise cinq instruments de financement différents. Ces instruments permettent de financer soit des projets de recherche individuelle portés par des jeunes chercheurs ou des jeunes chercheuses (JCJC), soit des projets de recherche ambitieux et innovants portés par une équipe ou un laboratoire (PRME), soit des projets de recherche collaborative entre entités publiques dans un contexte national (PRC) ou international bilatéral (PRCI) ou entre entités publiques et privées pouvant présenter une ouverture vers le monde de l'entreprise (PRCE).

L'ANR encourage en outre la participation à des appels à projets internationaux spécifiques pour favoriser les coopérations entre les équipes françaises et les meilleures équipes européennes et internationales sur des thématiques de recherche spécifiques et stratégiques.

Le programme MRSEI de l'ANR

Le programme dédié au « Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux » (MRSEI) vise à faciliter l'accès des chercheurs français aux programmes de financement européens (Horizon Europe 2021-2027) et internationaux. Les propositions déposées devront par conséquent préfigurer une candidature à un appel à projets européen ou international.

Le programme Tremplin-ERC de l'ANR

Le programme Tremplin-ERC vise ainsi à permettre à des jeunes chercheurs et jeunes chercheuses français, es ou étranger.e.s rattaché.e.s à un organisme ou un établissement public de recherche et de diffusion de connaissances français de déposer une nouvelle candidature à une proposition European Research Council (ERC) à l'appel « *Starting grants* » ou « *Consolidator grants* », et ce avec les meilleures chances de succès. Tous les candidats et toutes les candidates ayant reçu une évaluation « A » dans le cadre de ces appels de l'ERC sont éligibles à un financement ANR et ce sans nouvelle évaluation de leur dossier par l'ANR.

FOCUS BUDGET ANR

COÛTS ÉLIGIBLES

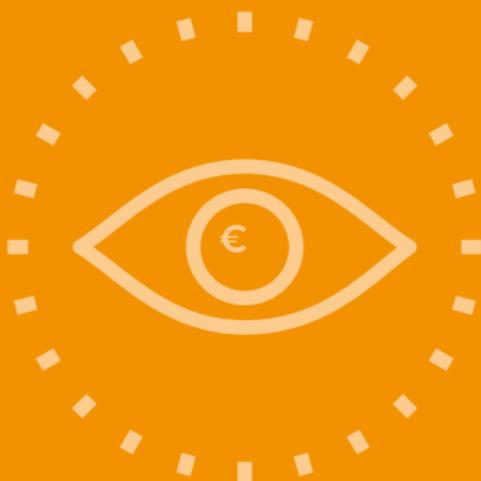
- Instruments et matériel
- Personnels employés pour le projet
salaires nets, primes et indemnités,
allocations, cotisations, décharges
- Bâtiments et terrains
- Prestations de service
- Frais généraux

COÛTS NON-ÉLIGIBLES

- Avantages en nature
- Personnels non-employés pour le projet
- Environnement des frais de personnels
- Coûts annexes, tout ce qui n'est pas lié
au le projet
- Achat d'immobilier, loyers, charges etc.
- Coûts déjà supportés indépendamment

Plus d'informations sur :

anr.fr/fr



5 • QUELQUES AUTRES OPPORTUNITÉS NATIONALES

Chaire SHS - Région Île-De-France

Cofinance des projets SHS sur 3 ans à hauteur de 250 000 € maximum, 2 à 7 ans après la thèse et dans un établissement d'Île-de-France.

Paris Region Fellowships Programme

Encourage l'excellence dans la recherche, en formant et en développant la mobilité internationale et les carrières de chercheurs exceptionnels au niveau post-doctoral issus d'un large panel de disciplines et de toutes nationalités.

CollEx-Persée

Soutient la numérisation d'archives, documents et autres supports, couverture de 60% maximum du coût total du projet, entre 50 000 € et 100 000 €.

Appels Huma-Num

Accompagnement vers de bonnes pratiques de gestion des données pour les SHS, en accordant un soutien humain et matériel.

Fonds national pour la science ouverte (FNSO)

Appels à projets dédiés dans le cadre du plan national pour la science ouverte.

COMMENT S'INFORMER SUR LES APPELS À PROJETS ?

En contactant la D2P, le service de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne nouvellement créé pour aider dans le montage de projets de recherche nationaux et européens. La D2P aide à cibler les bons appels à projet en fonction de votre thème de recherches de vos ambitions et de votre profil.

☛ La rubrique D2P dans l'intranet et ses webinaires :

intranet.panthéonsorbonne.fr/ent/intranet2/d2p/accueil

☛ La plateforme « Funding & Tenders » pour les opportunités européennes :

Cette plateforme de la Commission européenne permet de rechercher des opportunités de financement, de télécharger des documents officiels, d'obtenir des informations sur les processus et programmes de financement, et de soumettre et gérer ses projets.

ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home

- Le site national dédié au programme Horizon Europe :

horizon-europe.gouv.fr

- Le site national « Appelprojetsrecherche.fr » pour les opportunités nationales :

appelsprojetsrecherche.fr

- Le site de l'ANR :

anr.fr



LES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT

Vous aspirez à découvrir les opportunités de financement de la recherche en France et en Europe, à maîtriser la réflexion, la rédaction et la soumission de projets ?

Notre série vidéo sur le « **Comment se repérer dans les financements nationaux et européens pour la recherche ?** », a été spécialement conçue pour accompagner les enseignants-chercheurs, les doctorants et les postdoctorants dans ce processus.

Découvrez les mécanismes de financement, perfectionnez la construction de projets, améliorez vos compétences en rédaction et structuration, et comprenez le processus de soumission à l'échelle nationale et européenne des projets de recherche. Explorez les thèmes clés allant du financement à la soumission, et bénéficiez de conseils pratiques pour vous aider à mieux comprendre les différentes étapes dans le montage de projets nationaux et européens.

Explorez les quatre thèmes essentiels :

- 1 ● Opportunités de financement : découvrez les voies de financement nationales et européennes. Plongez dans le programme Horizon Europe, explorez le soutien financier de l'ANR, et comprenez les opportunités offertes par les bourses ERC et MSCA ainsi que les projets collaboratifs européens ;**
- 2 ● construction d'un projet de recherche : apprenez les subtilités de la construction d'un projet de recherche, de la sélection des appels à projets à une planification budgétaire rigoureuse ;**

- 3 ● rédaction et structuration de projets : explorez les meilleures pratiques pour la rédaction et la structuration de projets, en mettant l'accent sur le respect des critères d'évaluation, l'intégration de dimensions éthiques et la promotion de la science ouverte ;
- 4 ● processus de soumission des projets : familiarisez-vous avec le processus de soumission des projets, comprenez comment utiliser la plateforme *Funding & Tenders*, découvrez le processus d'évaluation des projets, et explorez même comment devenir expert évaluateur pour la Commission européenne.

Un guide complet pour votre réussite

Cette collection, réalisée par le pôle projet de la D2P et le Service des usages numériques (SUN), est votre guide complet vers le succès dans la concrétisation de vos projets de recherche.





PANTHÉON SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1

pantheonsorbonne.fr

